

# Inscrire les enjeux dans le dispositif institutionnel

## *Présentation par différentes institutions de leurs perspectives et priorités*

### Session 2

#### **Construire ensemble des réponses scientifiques aux défis posés par la mer méditerranée : L'avis des Régions Méditerranéennes de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (CRPM)**

**Benoît VASSELIN** : *Responsable du service Mer de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et animateur du groupe de travail « politique maritime » de la Commission Inter Méditerranée de la CRPM,*

**Florence PAPINI**, *Chargée de mission au service « enseignement supérieur, technologies, recherche » de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

La CRPM est une association de Régions, créée en 1973, dans le triple objectif de mieux intégrer les Régions à la construction européenne, de lutter contre les disparités de compétitivité entre le centre de l'Europe et ses périphéries et de valoriser la dimension maritime de l'Europe.

Elle regroupe actuellement 154 Régions de 26 états .et est composée de 6 commissions géographiques : Atlantique, Mer du Nord, Baltique, Méditerranée, Mer Noire et Iles.

La commission interméditerranée actuellement présidée par le Président de Provence-Alpes-Côte d'Azur est composée de 49 Régions des 7 pays européens et de 3 pays tiers (Maroc, Tunisie, Liban)

Les travaux de la commission s'appuient sur sept groupes de travail.

Le groupe de travail « politique maritime » a été créé en 2006 avec pour objectif de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique maritime en méditerranée

Celle-ci s'inscrit dans une approche intégrée de développement durable et s'intéresse notamment à la gestion intégrée des zones côtières, aux productions halieutiques, à la recherche en mer, aux transports et à la sécurité maritime ainsi qu'à la gouvernance des politiques maritimes sur le bassin.

Ce groupe de travail constitue un réseau des services techniques concernés par les thématiques maritimes au sein des Régions méditerranéennes.

A ce titre, il peut être un partenaire important pour les organismes de recherche qui souhaitent développer des programmes à l'échelle du bassin méditerranéen.

A ce jour, le groupe de travail a élaboré trois propositions :

- la contribution des Régions méditerranéennes au Livre vert de la politique maritime de l'Union Européenne (Assemblée générale du 5 juillet 2007) ;
- la contribution des Régions méditerranéennes au Livre vert sur l'adaptation au changement climatique (AG de Florence du 17 octobre 2007) ;
- une déclaration sur la pollution en Méditerranée (AG du 17 octobre 2007)

Ces travaux, qui seront présentés au cours de l'intervention, ont permis de dégager des thèmes d'actions prioritaires et partagés entre les Régions, et notamment, pour chacun de ces thèmes, les attentes des Régions vis-à-vis de la recherche .

Le développement de programmes de recherche globaux, à l'échelle du bassin méditerranéen, est une priorité pour plusieurs des thématiques prioritaires retenues.

En complément, les modalités de coopération scientifique internationale mises en place par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec un focus particulier sur les coopérations en Méditerranée.